



Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration & Bureau du 27 mai 2025



Ouverture de séance à 18h45, salle de l'Entraide.

Membres présents :

Gilbert ASCENSIO; Philippe BOULANT; Chantal CHAMBON; Chantal CLERC; Blandine COLACIURI; Manuel DE CRUZ; Éric DELEFORTERIE; Gérard DRAA; Jean GAIGNEROT; Jean-Yves GANNE; Didier GEMBKA; Laurence GEMBKA; Chantal JALMAR; Roland OLIVIER; Yolande OLIVIER;

Membre excusé :

Catherine BOISSOT

1. Approbation du PV du CA du 3 décembre 2024 :

Approuvé à l'unanimité.

2. Changement de Siège social : vote

Blandine propose de transférer l'adresse du Siège social de Cuges Randos Loisirs à la mairie de Cuges-les-Pins qui a un espace « boîtes aux lettres » exprès pour les associations où une boîte aux lettres nous est déjà dédiée depuis plusieurs années mais non utilisée.

Blandine met au vote cette proposition :

- Qui est d'accord pour ce changement de domiciliation de CRL ?

Sur les 15 personnes présentes, 15 votes OUI, donc l'unanimité.

- Qui est contre ? : zéro main levée
- Aucune abstention

Les documents et le site devront donc être modifiés en conséquence.

Nouvelle adresse : Cuges Randos Loisirs

Mairie de Cuges-les-Pins

Place Stanislas Fabre

13780 Cuges-les-Pins

3. Pré-rapport moral par Blandine :

Nous sommes 91 adhérents dont 16 nouveaux.

À ce jour, le 27 mai, le nombre de randos comparativement à la saison passée est le suivant :

- randos du mardi : 15 / 17
- randos santé : 18 / 16
- tonique : 1 / 2
- randos dominicales : 13 / 16

À noter que 3 randos du mardi et 2 randos dominicales ont été annulées faute de participant en cette fin de saison.

Pour la section marche nordique la saison a été fructueuse avec la participation du club aux 6 étapes UFOLEP avec 639km cumulés et un classement très honorable : 4ème sur 22 clubs. Lors du Festival de la Rando, la MN a vu la participation de 32 marcheurs dont une vingtaine hors club.

La difficulté est toujours la même : comment rajeunir le club ?

L'interrogation persiste : pourquoi la participation aux randos chute ?

4. Pré rapport financier par Philippe :

Pas de commentaire particulier.

5. Ordre du jour de l'AGE du 3 juillet 2025 (précédant l'AG) :

Le seul point à l'ordre du jour sera la modification de l'article n°10 alinéa 2 des statuts, relatif à la composition du Conseil d'Administration.

La version proposée par Jean et adoptée par tous, sera la suivante :

« L'association est dirigée par un conseil d'administration composé de 12 à 18 membres.

Ce conseil est composé de deux collègues :

- Le 1er collège est constitué de tous les adhérents animateurs brevetés, s'ils en font la demande.
- Le 2eme collège est constitué des membres élus, pour une durée de trois ans renouvelables sans limitation, par l'assemblée générale. »

6. Ordre du jour de l'AG du 3 juillet 2025 :

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Approbation du PV de la précédente AG du 28 juin 2024, consultable sur le site du club.
2. Bilan moral : inscriptions, activités, formations, ...
3. Bilan financier & budget prévisionnel.
4. Programme : événements et manifestations à venir, propositions des adhérents.
5. Renouvellement des commissions.
6. Renouvellement et élection des membres du Conseil d'Administration.
7. Questions diverses.

7. Points divers, bilan et projections :

7.1. Dynamiser le club

a) Jean-Yves propose d'essayer de monter une « section jeunes », même si cela semble compliqué.

b) Gérard propose d'ouvrir nos randonnées aux non adhérents comme pour le Festival de la Randonnée et la Semaine de la Randonnée. « La Rando pour tous ». Cette proposition est actée par le CA et nécessite une modification du Règlement.

c) Il serait possible également de proposer des « randos pour la bonne cause » (exemple : cancer, autisme, etc.) avec une petite participation financière à l'inscription qui serait reversée entièrement à la cause, une fois le tarif du « pass découverte » déduit pour les non adhérents.

7.2. Inscriptions prochaine saison

a) Certificat médical : obligatoire à la première inscription, puis questionnaire à remplir et modalité à suivre selon les réponses. Le Règlement Intérieur va être modifié pour se référer uniquement aux consignes Fédérales.

b) Suivant la FFR, les tarifs sont maintenus et il n'y a plus de tarif particulier pour la licence compétition.

c) Les adhésions de la saison passée seront closes fin octobre comme habituellement même si l'assurance individuelle perdure jusqu'à la fin de l'année civile. Mais, attention, cette assurance n'est plus valable pour les sorties en groupe et donc un « ancien » adhérent ne peut plus participer aux sorties du club sans « pass découverte ».

d) Pour la prochaine saison, 2025-2026, Jean-Yves reste en charge des adhésions aux côtés du trésorier.

7.3. Formations

Les intitulés des formations proposées par la FFR ont été modifiés.

Pour simplifier le Règlement Intérieur sera mis à jour.

7.4. Annulation du départ d'une randonnée

Suite à une réclamation d'un adhérent inscrit à une rando annulée, il est rappelé l'article 10 du Règlement Intérieur qui stipule que l'animateur doit se rendre au point de rendez-vous, s'il n'a pas prévenu de cette annulation au préalable. Si l'avertissement a été effectué l'animateur n'a pas à se déplacer.

7.5. Contribution financière à la section Marche Nordique

Il a été décidé que le club offrirait une inscription aux Challenges UFOLEP pour ceux qui participent à toutes les étapes.

7.6. Téléthon

La section MN reste référente pour l'organisation de cette manifestation.

Cependant Didier et Laurie ont besoin d'aide pour la préparation de celle-ci.

La question a été soulevée de la participation financière du club soit en versant un don fixe soit en remboursant les frais d'achats des boissons et divers.

Ces points seront étudiés lors du premier Bureau de rentrée.

7.7. CRL et l'école

a) Chantal Chambon continue à travailler à la réouverture du chemin du Vallon de la Serre, avec Fabienne Hugon et la FFR.

- b) Nous avons été sollicité et nous accompagnons, 6 classes de l'écoles de Cuges sur la demande de Christelle Mayeur, Chantal cl. et Roland sont les référents CRL sur cette sortie.
- c) Chantal est désignée « référente école » du club.

7.8. Oriflammes

Le kakemono est devenu oriflamme et nous sommes d'accord pour en commander deux.

7.9. Commissions

Andrée Gérin et Isabelle Gaury sont candidates pour intégrer la Commission Patrimoine.

7.10. Réunion des associations de Cuges-les-pins, le 10 juin.

Chantal Cl., Blandine, Jean-Yves et Chantal J. y représentent CRL

7.11. Ouverture de la saison d'été par l'OTI le 13 juin.

Suite à l'invitation, Chantal Cl., Blandine et Jean s'y rendront.

7.12. Le domaine La font des Pères, a été a été soumis comme idée de restaurant pour le repas de rentrée, le site étant accessible par une magnifique rando ou directement en voiture, la commission festive se charge d'en explorer la faisabilité.

7.13. Le 27 septembre 2025, c'est la journée « Nous respectons l'eau » : elle est organisée par la Fédération Européenne de la Rando. A voir si c'est pertinent pour CRL.

Fin du CA à 21h40

Réunion de bureau

Aucun point n'étant à l'ordre du jour, le Bureau ne s'est pas réuni !